



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Lundi 30 mai 2011** à 20 h 45 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	24/05/2011
Affichage	24/05/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno
BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia

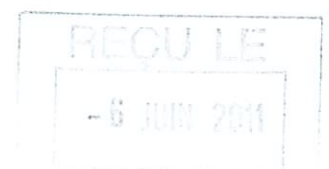
THEME : SPORTS 2

OBJET : EXTENSION DU MUR
D'ESCALADE DU GYMNASE
CHANCEL : DEMANDE DE
SUBVENTIONS

Absents-Excusés :

GUIGLI Catherine, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale,
VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD
Sabin,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Bruno DAVANTURE

L'escalade est une activité très prisée par de nombreux sportifs briançonnais, qu'elle soit pratiquée par des sportifs de haut niveau ou bien comme loisir. Ceci entraîne :

- une fréquentation très importante des murs du gymnase Chancel avec des temps d'attente très importants au pied des voies.
- Des voies parfois inadaptées aux différents niveaux de pratique (peu de voies sont accessibles aux débutants et aux scolaires).
- Une variété insuffisante de voies pour l'entraînement des grimpeurs.
- Un manque de surface pour aménager des voies « ateliers » et créer des itinéraires éducatifs destinés à l'évolution de grimpeurs souffrant de handicap(s).
- Des difficultés pour répondre à la demande d'organisation de compétitions de niveau nationale ou internationale, Briançon étant devenu un site reconnu par l'ensemble des grimpeurs de compétition.

Toutes ces constatations conduisent la commune de Briançon à envisager l'agrandissement du mur d'escalade, ce qui permettrait d'une part de mieux répondre aux attentes des différents utilisateurs et d'autre part de rester à la pointe des salles d'escalade de la région PACA.

Briançon continuerait ainsi à faire partie des 7 clubs référents sélectionnés par la F.F.M.E.

Caractéristiques et budget prévisionnel de l'extension proposée :

- *Spécifications techniques* : emprise au sol : 6 m, hauteur : 11 m.
- *Budget prévisionnel* : 25 406 €
- *Réalisation des travaux* : été 2012

Plan de financement de l'extension :

DEPENSES		RECETTES		
Travaux d'extension	25 406,00 €	CNDS	50%	12 703,00 €
		Conseil Régional PACA	15%	3 811,00 €
		Conseil Général 05	15%	3 811,00 €
		Autofinancement	20%	5 081,00 €
Total	25 406,00 €	Total		25 406,00 €

Les éventuels coûts supplémentaires dans le cas où les aides attribuées seraient inférieures aux montants sollicités, ou les éventuels dépassements de budget seront pris en charge par l'I.C.E.B.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe de ces travaux ;
- D'approuver le plan de financement de l'extension du mur d'escalade du gymnase Chancel ;
- De demander à l'I.C.E.B de s'engager à prendre en charge le complément de financement des travaux d'extension dans le cas où les aides attribuées seraient inférieures au montant sollicité ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions selon le plan de financement, à lancer les consultations et toutes procédures réglementaires pour mener à bien cette opération, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux ;

- D'autoriser le Maire, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire
Gérard FROMM
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 1 - JUIN 2011

PUBLIÉ LE 1 - JUIN 2011

NOTIFIÉ LE

